

Projet internat Lycée Charles Hermite DIEUZE

1. Environnement matériel

1.1 les locaux d'internat

Rénovation et restructuration en 1997 :

- Mise en place d'un accueil hôtelier, chambres de 3 ou 4 élèves (côté couchage, isolé d'un espace travail avec des bureaux, et d'un coin toilette avec lavabos individuels. Possibilité d'accueillir jusqu'à 25 élèves par étage, sur 3 étages. A chaque étage existe une salle de détente/salle TV.

Rénovation 2018 :

- Sols et murs des salles TV et des couloirs
- Achat de nouveau mobilier, choix fait par les internes de chaque étage.
-

Projet :

Réappropriation par les élèves des salles de détente en poursuivant la rénovation engagée en 2018, création d'une tisanerie, salle de jeux vidéo.

1.2 le foyer des internes

L'actuel « foyer des internes » est aménagé dans un ancien dortoir (alvéoles de 4 lits à l'origine). Chaque alvéole est dédiée à une activité : billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société, écoute de musique.

Une alvéole dispose d'un piano ¼ de queue mis à disposition des élèves, notamment ceux préparant l'option musique au bac. Une autre accueille le matériel de la radio lycéenne (web-radio).

Projet :

Réaménagement des alvéoles, changer les équipements, prévoir l'achat d'un rameur et d'un vélo elliptique, de nouveaux jeux de société, remise en état du billard (stabiliser les pieds, achat de nouvelles queues, boules...), remise en état des baby-foot et des tables de ping-pong (achat de filets adaptés aux tables...).

Les élèves de l'atelier Journal et une élève qui s'engage dans la remise en activité de la radio lycéenne seront associés dans le cadre du parcours EMI.

2. Projet éducatif et pédagogique

L'internat accueille des élèves du LPO (3^{ème} Ppro compris) ainsi que des étudiants de STS (statut interne ou interne-externé).

Les internes ont un rythme de vie défini par le règlement intérieur de l'internat, mis à jour avec les internes et adopté en Conseil d'administration en juillet 2018.

Ils sont accueillis dans l'établissement du lundi 07h30 au vendredi 17h30.

Les étudiants interne-externés sont accueillis tout au long de l'année scolaire sans interruption en cas d'éloignement important de leur domicile.

Un temps d'étude est obligatoire pour tous les internes :

- Les élèves de 2de sont installés dans la salle de permanence du lycée
- Les 1^{ères} travaillent au Centre de Documentation et d'Information dont les modalités de fonctionnement sont définies entre les professeurs documentalistes en leur absence
- Les élèves de terminales travaillent en autonomie dans leurs chambres.

Chacun des lieux est surveillé par un AED. Les élèves de 2^{nde} et terminale peuvent en cas de besoin accéder au CDI.

L'entraide entre élèves de niveaux différents est encouragée.

Les AED sont également amenés à aider les élèves, en fonction de leurs domaines de compétences.

Les CPE mettent à disposition leur imprimante, si le besoin est exprimé.

Le lycée Charles Hermite est Lycée 4.0 depuis 2017 aussi chaque élève dispose d'un ordinateur ou d'une tablette avec accès à l'Internet en WIFI.

L'usage à des fins pédagogiques est encouragée. En début d'année, le temps que chacun soit équipé, les CPE donnent l'accès à un ordinateur qui est au bureau du CVL si nécessaire.

De 19 h 30 à 21 h 00 les élèves accèdent à la cour de récréation, au foyer des internes ou à la cafétéria, ou à leur étage d'internat, notamment à la salle TV.

Au-delà de 21h00 possibilité de travailler dans l'espace bureau des chambres sans déranger les autres au-delà de 22h00 (notamment pour les Terminales et les 1^{ères}).

Projet :

Développer les projets culturels notamment en proposant aux élèves de participer au cycle « arts et essai » du cinéma de Dieuze chaque 1^{er} jeudi du mois.

Encourager l'entraide et favoriser le travail en équipe, mettre à disposition une imprimante couleur pour améliorer la qualité de leurs productions.

3. Représentation des internes

Les internes élisent des délégués d'internat (2 titulaires et 2 suppléants). Ils choisissent également un délégué par étage qui est un interlocuteur privilégié. Les étudiants de STS, internes-externés, ont également un représentant choisi collégialement.

Les internes sont incités à présenter leur candidature à l'élection des délégués au Conseil de la Vie Lycéenne et au Conseil d'administration, dans la mesure où il s'agit des lieux de décision et qu'ils pourront faire valoir leurs besoins de résidents sur la semaine, nuit et jour, du lycée.

Le nombre d'internes délégués de leur classe est important, ce qui est moins marqué au CVL.

4. Ouverture culturelle, sportive et sorties

Les internes ont la possibilité de participer à des entraînements sportifs, à des activités culturelles ou à des formations (code, conduite en auto-école...) à l'extérieur de l'internat durant le temps d'étude obligatoire (17h30/19h00) jusqu'à maximum 2 fois par semaine, sur demande expresse des parents.

Les activités à l'UNSS, ou dans des clubs sportifs et culturels locaux ou extérieurs (foot, jujitsu, judo, MJC...) sont possibles et même conseillés, dans la limite des dispositions énoncées ci-dessus.

Des soirées cinéma, au cinéma des Salines, sont organisées, avec la participation de l'office du tourisme local.

Projets : Organisation de projections de films en salle vidéo (103), soirées à thème, ciné-club...

Sorties culturelles proposées :

- Marché de Noël (Strasbourg) accessible à tous les internes, un mercredi après-midi
- Concerts à Metz ou Nancy (Nancy Jazz Pulsation, L'autre Canal, Les Trinitaires, l'Arsenal...)
- Théâtre à Sarrebourg, Nancy ou Metz
- Visites de musées (Pompidou, Cour d'Or, Vic-sur-Seille, Saverne, Château de Malbrouk...)
- Open de tennis de Moselle

Soirées thématiques :

- Gâteaux anniversaires chaque mois
- Soirée Halloween
- Soirée de Noël
- Carnaval
- St Valentin
- Soirées barbecue
- Menus à thèmes en collaboration avec les services d'intendance
- **Le 1^{er} jeudi de chaque mois soirée Jeux de société avec la MJC**

5. Santé et sécurité :

Une infirmière est en poste dans l'établissement et a des astreintes de nuit pour l'internat.

Il y a un échange permanent entre l'infirmière, les CPE et les AED chargés du service d'internat afin de répondre au mieux aux besoins de santé des internes.

Les internes sont sensibilisés dès le jour de la rentrée, à la nécessité de respecter les consignes de sécurité. Ils sont très réactifs aux alertes incendie notamment, l'évacuation est un réflexe...

La présence d'une assistante sociale dans l'établissement permet également de prendre en considération des situations familiales ou d'élèves en grande difficultés. Il peut y avoir prise en charge des frais d'hébergement partielle ou totale par le fonds social lycéen.

Projet :

Plan de formation : Gestes Qui Sauvent.

Exercice incendie scénarisé en collaboration avec le Centre de secours de Dieuze, partenaire de l'établissement pour le dispositif « Cadets de la sécurité ».